



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 11
Procuration : 00
Votants : 11

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le Vingt Cinq janvier,
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – CATHUS Christophe, FAURE Brigitte, CHAILLOU Christophe, GRAZZI Roseline, BZDZINCK Jean-Michel, ROUSSEL Nicolas, CHANUT Martial, ROUSSEAU Brigitte, MAZEAU Christophe, LEVIGNAT Mathieu, QUEVAL Elodie

ABSENTS EXCUSES:

SECRETAIRE : CHANUT Martial

Date de convocation : 18/01/2024

DELIBERATION : RENOUVELLEMENT CONVENTION SPA DE BERGERAC : 2024/0007

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de renouveler la convention avec la SPA Sauvegarde et Protection des Animaux de Bergerac. Il rappelle l'obligation de disposer d'une fourrière communale ou d'établir une convention avec les services existant.
Une participation de 1 euro par habitant sera demandée pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

Certifié exécutoire

Publié le 31/01/2024

Le Maire, *CATHUS*

Ch Cathus



Le secrétaire de séance,

Martial CHANUT

Chanut

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire, Christophe CATHUS



CATHUS